



L'OBÉSITÉ PÉDIATRIQUE

Le rôle de la puéricultrice en PMI
Mme Manon SALLE-MERCIER IDE/puer

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU CHer

1 place Marcel Plaisant ■ CS N°30322 ■ 18023 Bourges Cedex ■ Tél 02 48 27 80 00 ■ www.departement18.fr

PMI : Protection Maternelle et Infantile

Rôle dans l'obésité pédiatrique

- Prévention +++ : à tout âge

Par exemple en valorisant l'allaitement maternel chez les femmes qui souhaitent allaiter (informer des bienfaits / diminution du risque d'obésité), Informer sur la capacité de l'enfant // à la satiété (ne pas forcer à finir une assiette), informations sur l'équilibre alimentaire dès la diversification alimentaire...

- Dépistage
- Accompagnement

Pour l'enfant de 0 à 6 ans :

- Principalement 2 occasions de dépistage :
 1. Lors d'une consultation de puéricultrice (pour tout enfant âgé de moins de 6 ans)
 2. Lors du bilan d'école pour un enfant âgé de 3 ans et 9 mois à 4 ans et 6 mois

Conseils et orientation :

- Echange avec les parents autour de l'alimentation, de la sédentarité en fonction de l'âge de l'enfant (avec appuis des courbes du carnet de santé)
- Conseils hygiéno-diététique
- Programmation de RDV de suivi en PMI après application des conseils donnés
- Si pas d'amélioration malgré conseils et suivi PMI: orientation vers un médecin/pédiatre, l'association CARMEL, renseignements donnés sur l'existence du programme « Retrouve ton CAP ».